

POISY

Le village nature

Avril | 2021 | N°72 |



Une jeunesse pleine de vitalité



www.poisys.fr



A la découverte de la pause méridienne



Suite aux demandes des parents d'élèves sur le déroulement du temps de pause méridienne, nous vous proposons de découvrir ce moment important de la journée de vos enfants à travers une vidéo.

Le temps de midi se déroule de façon identique dans les trois restaurants scolaires de la commune en deux services, à 11h30 et à 12h30, entrecoupés par le nettoyage et la désinfection des tables ; les enfants jouent par groupe avec un animateur dédié, avant ou après le repas pris selon leur âge.

Cette vidéo devrait permettre de répondre aux nombreuses questions posées lors des commissions scolaires par les parents élus. Bonne lecture à tous.

Élisabeth Lassalle
Maire adjoint Petite Enfance, Jeunesse, Education



TOLOOK
MODE D'EMPLOI

1



Téléchargez
l'application TOLOOK

2



Lancez l'application
TOLOOK

3



Cadrez
dans le sens de la
photo

4



Découvrez
la vidéo en réalité
augmentée



Vous pouvez aussi
scanner ce QRCode
pour visualiser la vidéo

SOMMAIRE

- 3. EDITORIAL
- 4. FINANCES
- 6. INFRASTRUCTURES

- 15. COMMUNICATION
- 16. JEUNESSE

- 21. VIE ASSOCIATIVE
 - Vitalmontagne
 - L'APE de l'école de Brassilly
 - Les Etincelles
 - Connaitre et Protéger la Nature
 - Association Du Crêt de Charvanod
 - Our Children's Primary School
 - L'école de musique de Poisy
 - CSA Poisy



- 8. EQUIPEMENTS PUBLICS
 - Salle des fêtes et Mille clubs : une page se tourne
 - Cœur Village
 - Nouvel espace culturel et événementiel

- 18. VIE LOCALE
- 20. MOBILITE

- 24. DANS L'ACTUALITÉ
 - Agenda
 - Repenser la végétalisation de la cour du collège
 - Attention à la chenille processionnaire du pin

Un budget 2021 adapté aux projets structurants de notre commune.

Lors de sa séance du 23 mars dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité, le budget de la commune de Poisy pour 2021.

Cette délibération est un acte essentiel par lequel vos élus décident des dépenses engagées et des recettes attendues, tant en matière de fonctionnement que d'investissement et ce pour chaque année de cette mandature.

Ce budget prévoit notamment, en investissement, la poursuite et l'achèvement de l'aménagement de la zone de Parc'Espaces qui intègrent la nouvelle école du Parc et le futur espace culturel et événementiel qui ouvrira bientôt ses portes.

Sont également à l'étude, l'aménagement de la route d'Annecy (ex RD14) avec son intégration dans le patrimoine communal, grâce à l'ouverture du contournement de Poisy qui assurera la sécurisation des piétons et cyclistes qui l'empruntent.

Ces investissements nécessaires, effectués depuis de nombreuses années, ont pu être réalisés grâce à une gestion collective sérieuse des différentes équipes d'élus qui se sont succédées et des collaborateurs qui ont administré notre cité.

En effet, nos impôts locaux restent bas avec un taux communal de la taxe foncière de Poisy fixé à 9,52% pour 2020, comparé à la moyenne des communes françaises de même strate qui s'élève à 21%.

Chaque fois que cela a été possible, des subventions d'équipement ont été sollicitées auprès de nos partenaires, à savoir la Région, le Département et l'Etat.

Des réserves foncières constituées au fil des années en vue de réaliser de futurs équipements ont permis de dégager des ressources.

En effet, lors de la cession de ces terrains, les excédents générés ont directement financé ces investissements qui assurent aujourd'hui une montée en qualité et en niveau de service pour tous.

L'équipe municipale tient à poursuivre dans cette voie afin d'offrir aux poisilliens des infrastructures et équipements adaptés avec le souci et la maîtrise permanente de leur contribution, pour qu'il fasse bon vivre ensemble dans notre belle commune.



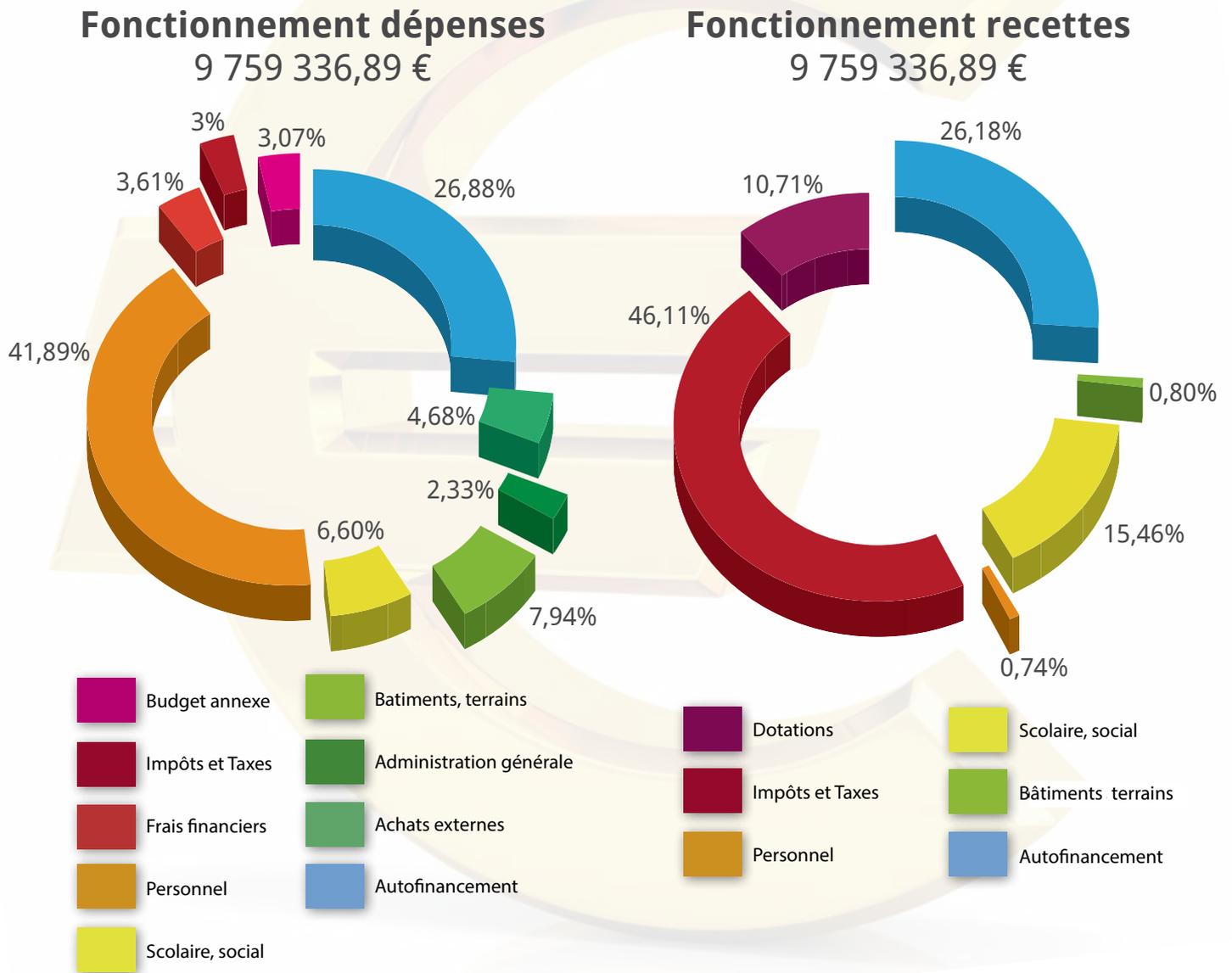
Raymond PELLICIER

Maire adjoint

Administration générale, finances et sécurité

Bulletin municipal d'information N°72 - Avril 2021 - Directeur de publication : Pierre BRUYERE
Commission communication : Philippe PERRET, maire-adjoint, Jean-François BALLARD, Alain BÉBAR, Ludovic BOURGEOUX, Salah LAHIOUEL, Nathalie NAUDIN, Moufida TENANI, David VEYRON - Photos : FCOM - Stock Adobe - Yves FAURE, Roland MANGIAROTTI, Pierre THOMAS, DR - Rédaction, conception graphique et réalisation : Fcom / Epagny. Impression : GUTENBERG / Annecy

Un budget 2021 au service du



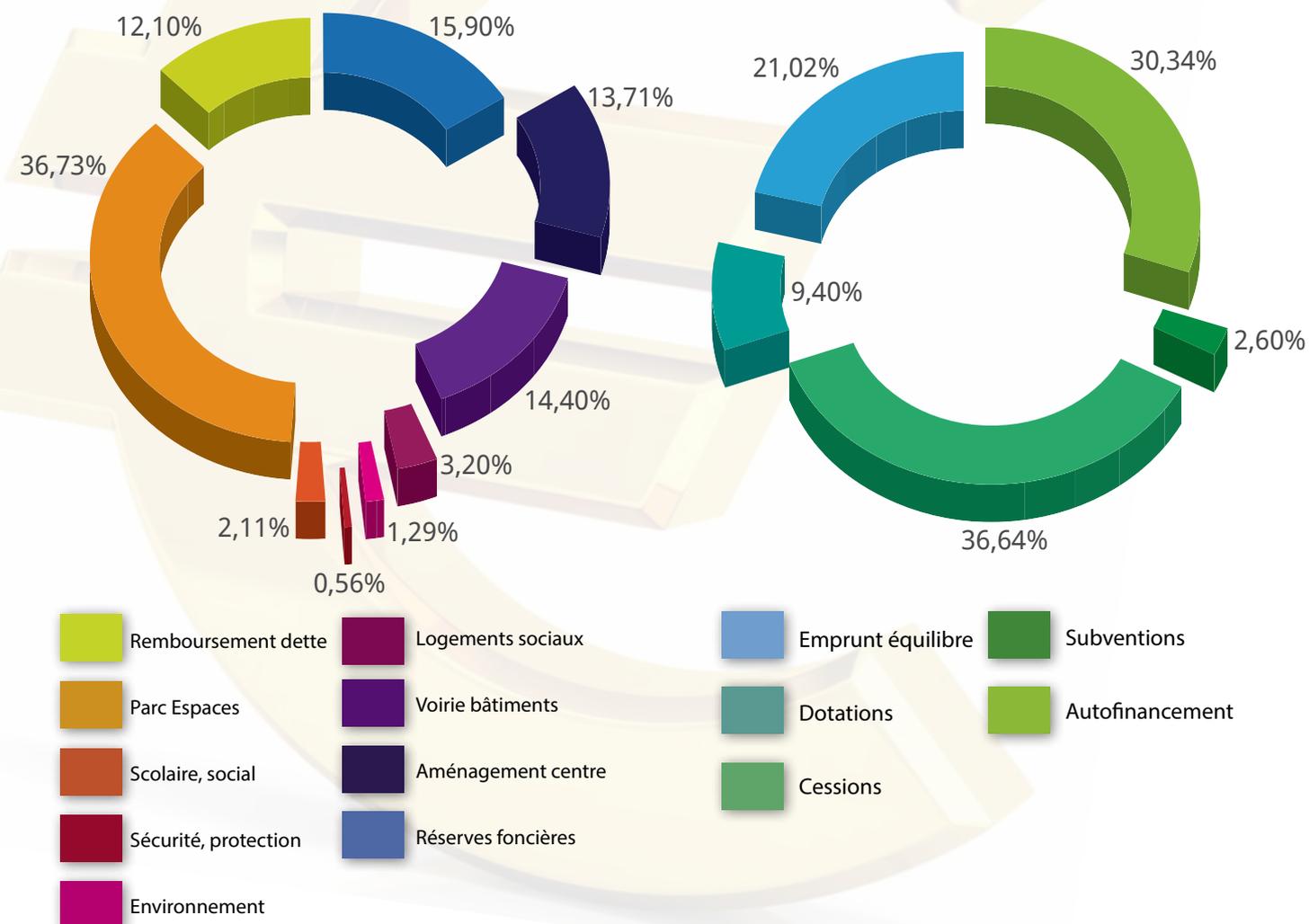
vivre ensemble des poisilliens

Investissements dépenses

16 408 979,16 €

Investissements recettes

16 408 979,16 €





Contournement de Poisy et mobilité douce

La déviation de la RD14 a été ouverte le 3 décembre. Les automobilistes ont commencé à prendre l'habitude de l'utiliser, ce qui soulage la circulation sur l'ancienne route.

Une étude sur la réhabilitation de la RD14 a été lancée. Ce projet faisant la part belle à la mobilité douce est traité en priorité par l'équipe municipale.

La commune travaille actuellement avec le Grand Annecy sur le schéma cyclable de Poisy afin qu'il complète les voies existantes.

L'idée est d'avoir un Y avec une voie montant à Poisy depuis Meythet puis une branche filant sur Lovagny et l'autre sur Epagny et la zone commerciale.

Les élus souhaitent aménager le maximum de pistes possible pour compléter ce schéma mais ils doivent

faire face à des contraintes techniques limitantes. En effet, les voiries réalisées dans les années 60-70 sur notre territoire ne tenaient pas compte du vélo dans leur dimensionnement. Aujourd'hui, sur 8 m d'emprise (5,10m pour la route et 1,5m de trottoir de chaque côté), il est particulièrement difficile d'aménager une piste cyclable. La belle réalisation assurant la liaison entre la route de Monod et le giratoire de l'Ehpad permettra, à terme, de prendre la route d'Annecy en sécurité et de rejoindre les pistes cyclables de l'agglomération.

Passage dénivelé irrigant Parc'Espaces

Le passage dénivelé permettant aux piétons d'accéder au groupe scolaire du Parc et à Parc'Espaces en toute sécurité depuis le Crêt de Charvanod et ses 530 logements est un aménagement très apprécié des usagers.

Ce dispositif sera complété par la pose de panneaux et d'une signalétique forte.

Rappelons que deux autres passages sécuritaires de ce type permettent de traverser la RD14 : l'un au niveau du collège, l'autre au niveau de l'ancien Mille clubs.



Route de l'école d'Agriculture

Le raccordement de la route de l'École d'Agriculture à la voie de contournement a permis de désengorger la RD14 et de diviser par deux le trafic sur la route de Charneuse. On comptait en effet 450 véhicules/jour sur cette route très utilisée par les élèves de l'Iseta avant les travaux contre 200 aujourd'hui.

L'amorce des trottoirs a été anticipée avec le Département.

Le tronçon Chef-lieu / Iseta est déjà sécurisé, le tronçon Charneuse/Iseta sera réalisé.

Salle des fêtes et Mille clubs : une page se tourne

Témoins pendant des décennies d'une tranche de vie de nombreux Poisilliens, la salle des fêtes et le Mille clubs ont aujourd'hui disparu du paysage communal, ainsi que la maison Troncy. À leur place, 77 logements vont prochainement sortir de terre grâce à l'opération immobilière "Au fil de l'eau".

La salle des fêtes fut la première construction sur ce tènement. Son histoire est intimement liée au milieu associatif, en particulier le foot et la chasse. Tout commença dans les années 1956-1960 par une simple dalle de 200 m² puis il y eut des murs, un toit et 100 m² supplémentaires... La route de Monod permettant l'accès à la salle des fêtes avait été

goudronnée en 1956. L'extension de 1965 permit la création des cuisines, du bar, du vestiaire, du hall d'entrée et d'une salle à l'étage. En 1984, la commune reprit la gestion de la salle et l'améliora (sol, chauffage, isolation, couverture des fibros existants...). Dans les années 2010 des travaux furent engagés pour améliorer l'acoustique et donc le confort

des utilisateurs. Durant toutes ces années, la salle des fêtes a très bien rempli son rôle, accueillant associations, mariages, vins d'honneur, réunions publiques... Étant sous-dimensionnée par rapport à la population actuelle, elle cède aujourd'hui son rôle à Parc'espaces et Cœur Village.



Le Mille clubs

Le Mille clubs fut construit dans les années 80 dans le cadre de l'opération "mille clubs et mille piscines" lancée par l'État au niveau national. La commune s'était portée candidate pour l'acquisition de cet équipement, stocké en 1977 chez notre ancien maire Monsieur Bourgeaux.

La nouvelle équipe municipale élue en 1977 reprit le dossier et réfléchit à son implantation. La proximité de la salle des fêtes permettait de concentrer les activités dans un même lieu et de mutualiser le parking. Il restait à acquérir le terrain de Madame Dunoyer pour réaliser l'opération. Compte tenu de sa configuration, il fut décidé d'adjoindre une partie maçonnée, le tout fut réalisé par une équipe de bénévoles et l'entreprise de maçonnerie Crapiz. La gestion fut confiée au Paj (Poisy animation jeunes) qui existait déjà depuis 1972. Roland Petey, en charge du sport et de la jeunesse participa avec toute l'équipe pendant plus de six mois à la réalisation de ce projet.

Cet espace a rendu beaucoup de services, notamment aux associations et il a été très souvent loué pour les anniversaires et fêtes. De faible capacité d'accueil, il va être remplacé par la maison des associations Cœur village et la Grenette.

La maison Troncy

Les élus de Poisy ayant toujours eu une vision sur le long terme, la démolition du Mille clubs et de la salle des fêtes en parallèle à la construction de Parc'espaces et de Cœur village était prévue

Des conditions préférentielles

La commune de Poisy a décidé de promouvoir, en lien avec le constructeur Priams, une offre de logements en accession abordable dans le cadre de l'opération immobilière "Au fil de l'Eau", sur l'emplacement de la salle des fêtes.

Ainsi, dix logements en accession à la propriété (T2 et T3) seront proposés à un prix inférieur de 20% au prix du marché.

Critères d'éligibilité, obligations et conditions de revente à res-



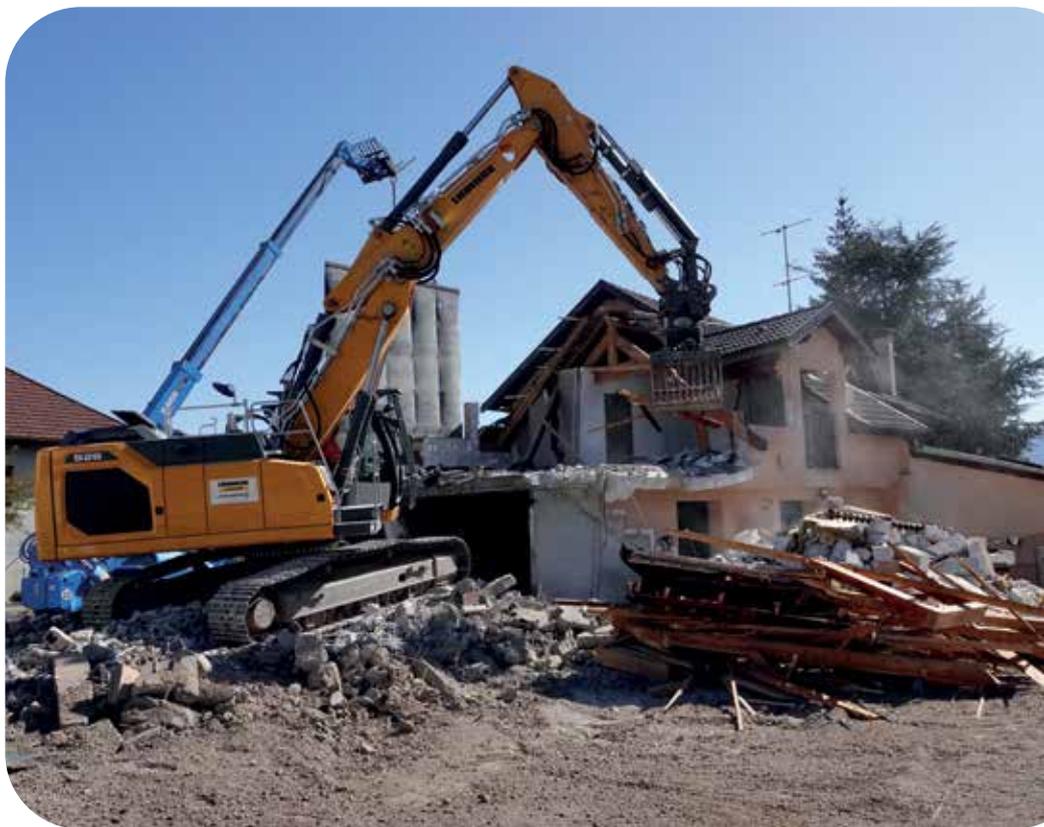
pecter pour ce type de logement, les demandes de renseignements et les candidatures sont à adresser à la mairie de Poisy.

de longue date. En 2011, compte tenu du projet de vente de ce terrain, la commune s'est positionnée pour acquérir la Maison Troncy lors de sa mise en vente. L'objectif était de disposer d'un ensemble cohérent de terrains qui permettrait, à terme, la réalisation d'une opération immobilière de 77 logements. L'ensemble des terrains a ainsi été valorisé et vendu 4,55 M€, entrant dans

le plan de financement de Parc'espaces.

La démolition de ces trois bâtiments est en cours.

Le chantier de construction de l'opération immobilière "Au fil de l'eau" va durer entre 18 et 24 mois. Une dizaine de logements sera réservée, à des conditions particulières, à de jeunes primo accédants de Poisy (voir ci-dessus).



“Cœur Village” : un nouvel atout pour renforcer le bien vivre ensemble

L'opération Cœur village en cours de réalisation va compléter l'offre de salles pour les associations et la population tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine bâti poisillien.

L'opération Cœur village comprend deux parties :

- La réhabilitation de la maison Grumeau, une des plus vieilles bâtisses de Poisy, permettra aux associations d'avoir accès à trois plateaux de 100 m². Le plus haut sera d'un seul tenant et jouira d'une très belle charpente en chêne apparente conservée. Les différents niveaux seront desservis par un ascenseur et un escalier extérieurs.
- La Grenette, bâtiment transparent et traversant, aura plusieurs fonctions : idéalement située entre la

mairie et l'église, elle assurera une liaison couverte entre les deux bâtiments et facilitera l'organisation des vins d'honneur. Elle pourra également accueillir fêtes, anniversaires, assemblées générales d'associations ou de copropriété... Elle servira de salle de convivialité pour la mairie.

À l'extérieur, un four banal sera construit afin d'animer encore un peu plus le chef-lieu.

Un nouvel escalier permettra un accès direct à ces équipements depuis le parking souterrain.





Un équipement culturel unique sur l'agglomération

Livré avec l'arrivée des beaux jours, le nouvel Espace Culturel et Événementiel de Poisy entend proposer au plus vite une programmation à la fois familiale et variée.

Véritable pôle culturel inséré dans l'écosystème naturel du marais, ce nouvel équipement entend également devenir un espace de sensibilisation et d'échanges autour de l'environnement.

Après 18 mois de travaux, la nouvelle salle culturelle et événementielle de Poisy prévoit d'ouvrir ses portes en septembre 2021.

Si la période reste incertaine au regard de la pandémie de Covid 19, toute l'équipe du lieu est mobilisée pour tester au printemps tous les équipements et proposer dès la rentrée une saison riche en événements.

L'occasion d'incarner concrètement le souhait de la municipalité de proposer une culture accessible à tous au travers d'une offre de grande qualité.

Cette volonté se traduira à la fois dans la logique de tarification, la diversité des rendez-vous proposés (spectacles jeunes publics, concerts variés - du rock à la musique classique, humour, divertissement, conférences, etc) ainsi que la volonté de créer une véritable communauté d'utilisateurs pour faire vivre et évoluer le lieu.

Afin de limiter l'impact financier pour les poisiliens, l'espace pourra également être loué par des professionnels pour leurs événements (congrès, séminaires, salons, diners).

Cinq fonctions pour répondre à un maximum de besoins

1 – Un cinéma familial avec séances scolaires et programme jeunesse

Dotée de 452 places, cette salle est dotée des équipements les plus modernes afin de proposer un confort à tous les spectateurs.

5 – Un point de rendez-vous et de convivialité

Un chocolat chaud après un parcours nature dans le marais, un pot entre amis avant un bon film... autant de situations que le bar situé dans la verrière pourra accueillir.

2 – Une salle de spectacle pour tous

Avec près de 600 places assises, la salle permettra d'accueillir tous types de spectacles vivants, des concerts (musiques actuelles, classique, jazz, etc.) mais aussi théâtre, danse, etc. Elle proposera une programmation familiale pour tous et permettra également à des producteurs locaux de proposer des rendez-vous culturels aux Poisilliens (humour, jeunesse, etc.)

3 – Un lieu de congrès et séminaires

Afin de limiter le poids économique de son fonctionnement, la salle a été pensée pour pouvoir répondre à la diversité des demandes des professionnels : d'une capacité maximale en format salon d'exposition d'environ 1000 personnes, elle pourra prendre des configurations variées (réunions, ateliers, séminaires, cérémonie de vœux, etc.).

4 – Un espace de conférences et d'échanges des savoirs

Ce nouvel équipement entend devenir un lieu de rendez-vous pour les Poisilliens de tous les âges : elle accueillera donc également des rencontres autour de sujets variés (voyages, sport, environnement) afin de découvrir ou sensibiliser autour de grands sujets de notre époque.

Un équipement culturel... et environnemental

La préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique sont des enjeux majeurs pour chacun d'entre nous. La municipalité a souhaité s'engager dans ces défis au travers de cet équipement, qui entend entreprendre une démarche écoresponsable à tous les niveaux... et espérer encourager la diffusion de bonnes pratiques. Au-delà de la conception de son bâtiment (économe en eau et en énergie, aération naturelle, bois local), c'est l'ensemble de l'écosystème du marais (avec le groupe scolaire) que le nouvel espace entend dynamiser au travers de parcours, d'activités ludiques, de rencontres ou d'expositions sur les problématiques de nature et d'environnement.



Rencontre avec Etienne Lainé, directeur du nouvel espace culturel et événementiel

Quelles activités va proposer cette nouvelle salle ?

Elles seront nombreuses ! La dimension culturelle d'abord pour les habitants, avec de la musique, du théâtre, de la danse, du divertissement.

Nous avons la capacité d'accueillir de grands professionnels et beaucoup de public grâce à une jauge d'environ 600 places assises, ou 1500 debouts.

Nous proposons également à certaines associations locales d'organiser des spectacles et accueillerons le festival Rock'O'Marais sur l'espace extérieur.

Nous proposons également un cinéma avec le souhait de programmer 5 à 6 séances par semaine en moyenne. Enfin, les événements d'entreprises, congrès et salons pour lesquels nous sommes parfaitement équipés.



Quand est-ce qu'auront lieu les premiers événements ?

Nous le souhaitons au plus vite, le chantier doit être livré en Juin, la mise en place technique prend environ 1 mois. Les différentes activités démarreront ensuite progressivement, selon ce qu'il nous sera possible de faire alors.

Quel impact a la situation sanitaire ?

La programmation des spectacles s'avère pour l'instant un peu compliquée, après plus d'un an de reports et d'annulations des tournées ! Nous serons possiblement obligés de décaler l'ouverture de la saison culturelle selon l'évolution de la situation.

Nous devons également prévoir des protocoles et équipements sanitaires, afin d'accueillir le public en toute sécurité quand ce sera possible.

Poisy Online : prenez rendez-vous avec les services municipaux en ligne

Pour faciliter vos démarches administratives, la Mairie de Poisy vous invite à réserver en ligne votre rendez-vous pour les inscriptions scolaires, ou pour le service de l'urbanisme. Pour cela, une seule adresse : <https://rendezvousonline.fr/alias/poisy-74330>

A partir de cette page, vous avez le choix entre trois catégories disponibles :

- Inscriptions périscolaires
- Inscriptions scolaires
- Urbanisme



Bâtiments publics de Poisy : connectez-vous grâce à Wifi 4 Europe

L'initiative WiFi4EU promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics: parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc.

Cette initiative permet aux communes de toute l'Europe de demander un coupon d'une valeur de 15 000 euros. Ces coupons doivent servir à installer des équipements Wi-Fi dans des lieux publics qui ne sont pas encore dotés d'un point accès Wi-Fi gratuit.

C'est dans ce cadre que la commune de Poisy a pu bénéficier de cette subvention en s'équipant d'un accès wifi gratuit pour les usagers de la mairie, mais aussi pour les associations sportives qui utilisent le gymnase pour leurs différentes activités ou compétitions sans oublier bien sûr notre bibliothèque qui a été équipée également pour assurer la connectivité ininterrompue de ses nombreux lecteurs.

Bonne connexion à tous sur WIFI4EUROPE

Philippe Perret, Maire Adjoint Communication / Sports

Le Pôle Education jeunesse de la Mairie de Poisy organise et anime de nombreuses activités pour les enfants de 3 à 16 ans de l'accueil de loisirs.



Un programme varié à l'accueil de loisirs des 3 à 5 ans

Malgré le contexte sanitaire, pas question de gâcher les vacances de février des petits. L'accueil de loisirs a fait le maximum pour recevoir les enfants de 3 à 5 ans. « La fréquentation a été équivalente aux années précédentes » précise Lucie la responsable.

Les 3/5 ans ont trouvé des activités qui leur ont permis d'occuper leurs journées, à l'intérieur comme à l'extérieur dans une ambiance sécurisante. « *C'est trop bien, on s'éclate* » lâchent les enfants.

L'équipe d'animation qualifiée a accueilli quotidiennement 32 pitchouns, du lundi 8 au vendredi 19 février. Lucie aidée de cinq encadrants, Virginie,

Léa, Ange, Tristan et Steve a animé des activités adaptées à leur âge dont les inscriptions se prennent pour une journée et jusqu'à deux semaines complètes.

Les enfants étaient accueillis dans l'enceinte de l'école du Chef-Lieu, le matin à partir de 8 heures jusqu'au soir 18 heures. Déjeuner et goûter étaient servis à la cantine scolaire.

La première semaine s'est déroulée sur le thème de "Charlie et la chocolaterie".

La deuxième semaine a été placée sous le signe de "l'Age de glace à la dérive des continents".

Loisirs sportifs et créatifs pour les 6 à 10 ans

Le Pôle Éducation Sport Jeunesse Culture de la Mairie a proposé un accueil de loisirs d'hiver du 6 au 19 février, pour les enfants âgés de 6 à 10 ans.

Cette structure privilégie les échanges et favorise l'épanouissement des enfants dans un climat sécurisant et affectif. 36 enfants se sont réjouis de partager des activités toutes aussi éducatives que ludiques. Une équipe d'animateurs enthousiastes a proposé chaque semaine un thème bien alléchant : "Les bronzés font du ski" et "Bienvenue à l'école des

sorciers !" Cette formule permet à chaque enfant de choisir ce qui correspond le plus à sa personnalité et son désir d'évasion.

La responsable Lucie, aidée de quatre encadrants, Margot, Aurélie, Carolina et Martial a accueilli les enfants le matin à partir de 8 h jusqu'à 18 h dans la salle de jeux de l'école élémentaire. Le déjeuner et le goûter ont été servis à la cantine scolaire.

La première semaine a présenté des temps forts comme une journée complète de raquettes au Plateau des Glières avec construction d'un Igloo et feu de trappeur avec rondin de chêne et silex, des demi-journées se rapportant au ski avec création d'une station virtuelle de sport d'hiver, deux lotos, un quizz sur les bronzés et un shooting photo.

L'équipe pédagogique a proposé une deuxième semaine fantastique. Étaient programmées, des activités surprises telles que, la confection de déguisements, un jeu de piste Harry Potter et le prisonnier d'Azkabah... La dernière journée s'est terminée en apothéose par une "Bienvenue au bal des sorciers".





11-16 ans : plaisir et action avec le Pass'sports vacances

Les vacances d'hiver riment avec loisirs. Mais parfois, c'est difficile de trouver des occupations motivantes, lorsque la météo n'est pas de votre côté. Pour le plus grand bonheur des ados et pré-ados, Pauline l'animatrice a proposé un grand choix d'activités artistiques, culturelles et sportives du lundi 8 au vendredi 19 février s'adaptant à la météo capricieuse.

“Pass'Sports Vacances” a organisé en première semaine, une journée à la Montagne du Salève.

Les teenagers se sont initiés à la survie et prévention en montagne avec une formation ludique sur les activités liées à la vie de trappeurs : construction de brancards, se réchauffer autour d'un feu, recherche à l'aide d'Arva dans la neige. Mardi 9, ils sont partis à la découverte de la pratique du graffiti et ses diverses techniques grâce à l'association Contratak.

En fin de semaine, avec Nicolas Villaume responsable et animateur spécialisé de l'Écomusée du Bois et de

la Forêt, les 11-16 ans ont vécu une expérience unique auprès de la nature et du patrimoine local avec la recherche des traces d'animaux, découvrant la faune et la flore Poisillienne.

La seconde semaine a débuté par une partie de thèque, jeu sportif similaire au baseball, suivie d'un escape game dans Annecy. Ils se sont fait plaisir le lendemain en pratiquant Archery Tag, un mix de paintball et de dodgeball au cours de la journée Ludimov sous une structure gonflable. La mission principale, toucher ses adversaires avec une flèche spéciale, munie d'un embout en mousse.

Mercredi, une journée au Semnoz a donné l'occasion aux juniors de construire un igloo et de pratiquer la raquette en randonnée et la glissade en Airboard.

Stage de Graffiti avec l'association Contratak pour les Ados. Le graffiti est un mouvement artistique issu de la culture Hip Hop !

Accueil de loisirs du mercredi

L'accueil de loisirs du mercredi reçoit les enfants de 3 à 11 ans, chaque mercredi, en période scolaire.

Les inscriptions sont possibles soit à la journée, soit à la demi-journée.

Un programme d'activités adaptées à l'âge est établi en amont pour chaque période de fonctionnement (jeux, activités manuelles ou artistiques, sport, sortie...).

Au sein de l'école du Chef-Lieu, les animateurs disposent de locaux dédiés aux activités périscolaires et extrascolaires ce qui leur permet de s'approprier les salles, de les décorer, d'avoir leur propre matériel...

Les enfants de 3 à 6 ans sont encadrés par Léa, Florine, Mylène, Ange, Jessica, Sandrine et Martial des animateurs et des ATSEM.

Les enfants de 6 à 11 ans sont eux encadrés par Carolina, Aurélie, Myriam, Pauline et Patricia.

En cette période de crise sanitaire, une organisation spéciale a été mise en place. Les enfants sont regroupés par tranches d'âge et par école d'origine, ils disposent de salles dédiées et les groupes ne se croisent pas.

À l'heure actuelle, une soixantaine d'enfants profite de ce dispositif depuis la période Covid. Avant nous accueillions une centaine d'enfants.



Information Covid-19

Afin de protéger l'environnement et limiter la circulation du virus, veuillez à jeter vos masques à la poubelle, mais surtout, respectez cette règle lors de vos promenades dans les espaces naturels de Poisy.

Plus d'informations :

<https://particuliers.ademe.fr/maison/dechets/que-faire-de-mes-dechets/>



ÉLECTIONS
RÉGIONALES ET
DÉPARTEMENTALES
2021 | 13 ET 20 JUIN 2021



Les 13 et 20 juin : rendez-vous au gymnase pour les élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales se dérouleront les 13 et 20 juin prochains. Les services de la commune vont mettre en place un système permettant aux électeurs de ne se déplacer qu'une seule fois, dans un seul et même lieu.

Pour des raisons d'organisation, le choix s'est porté sur le gymnase. Les bureaux de vote seront organisés

de façon à bien distinguer les deux scrutins et à éviter tout risque de confusion ou de mélange.

La mairie a investi dans de nouvelles urnes et dans des systèmes de guidage pratiques pour gérer les files d'attente qui seront organisées dans le respect des règles sanitaires, édictées par les autorités.

Procuration facilitée avec Maprocuration

A compter du 6 avril 2021, une nouvelle téléprocédure appelée "Maprocuration" sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

Complémentaire de la procédure "papier" existante, cette nouvelle procédure sera largement dématérialisée.

L'électeur qui souhaite utiliser ce dispositif doit :

- Se connecter sur le site dédié depuis un ordinateur ou un smartphone et s'authentifier
- Indiquer la commune d'inscription sur la liste électorale, une adresse électronique, l'identité de la personne à laquelle donner procuration et préciser si cette procuration concerne uniquement la prochaine élection ou une période donnée. Une fois que ces informations auront été complétées, le mandant recevra un numéro de dossier
- Se rendre au commissariat de police ou en gendarmerie (mais pas au tribunal) muni du numéro de dossier et d'une pièce d'identité afin de faire procéder à la vérification de cette identité. La demande sera ensuite adressée de façon dématérialisée en mairie

De leur côté, les services municipaux procéderont aux vérifications d'usage (inscription sur la liste électorale, respect du quota de procurations) et valideront la demande. Le mandant sera alors informé par message électronique.

Rappel : pour ces élections des 13 et 20 juin prochains, un mandataire pourra exceptionnellement être détenteur de deux procurations de vote (y compris si elles sont toutes deux établies en France). De plus, le mandant n'a plus à justifier d'une incapacité à voter lui-même pour exercer son droit de vote par procuration.

Pour effectuer sa procuration en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Le vendredi, c'est jour de marché à Poisy

En raison du couvre-feu, le marché s'adapte et vous accueille désormais tous les vendredis de 15h00 à 18h45 (retour aux horaires normaux à la levée du couvre-feu). Le lieu reste le même, entre l'église et la mairie. Que vous veniez à pied, en bus (arrêt Poisy mairie – ligne 1), en vélo ou en voiture (stationnements à proximité), prenez le temps de découvrir les étales des producteurs locaux.

La présence régulière des marchands et la qualité de leurs produits ont d'ailleurs contribué au succès du marché et, le nombre d'exposants s'accroît et se diversifie dans l'intérêt de tous (légumes, fruits, compotes, jus,



oeufs, lait frais, fromages (vache, brebis, chèvre), viande, plats cuisinés, salaisons mais aussi, miel de l'apiculteur transhumant, savons artisanaux, biscuits, bières artisanales...).

L'arrivée du printemps promet de nouvelles saveurs gustatives et de nouveaux commerçants devraient nous rejoindre. Alors, n'hésitez pas à vous arrêter sur le marché de Poisy !

Stérilisation des chats errants : convention signée

La commune de Poisy a signé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour faire identifier et stériliser les chats errants.



Il est bon de rappeler que la stérilisation est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des félins errants dans les villes et villages, qui peuvent rapidement être envahis par des colonies de matous... Et pour cause : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans ! Pour maîtriser les populations de félins, l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace et d'une grande cruauté. Seule la stérilisation, reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), respecte la sensibilité de nos concitoyens envers nos animaux de compagnie.

Une fois traités, les chats sont remis sur leur lieu de capture où ils empêchent la venue de nouveaux congénères. Pour rappel, les chats sont protégés par le Code rural qui a reconnu leur statut et définit les obligations de la mairie et des associations.



Jouez la carte de l'autopartage avec CITIZ

Poisy a signé une convention avec la société CITIZ afin de bénéficier de l'accès à un véhicule électrique en autopartage stationné sur le petit parking situé devant la mairie. Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme Local pour la Qualité de l'Air (PLQA) dans lequel s'est engagé le Grand Annecy et dont l'un des principaux enjeux est de réduire la pollution de l'air induite par le trafic routier.

Citiz, des voitures en libre-service pour plusieurs heures, jours, semaines selon vos besoins choisissez le modèle de voiture qui vous convient : facturation à l'heure et au kilomètre, service ouvert aux jeunes



conducteurs, et apprécié des entreprises pour éviter l'achat de véhicule supplémentaire. Pour des usages ponctuels, à la journée, en soirée ou week end. Ne possédez plus de voiture, louez-la et ne payez qu'à l'usage.

Grâce à sa carte Citiz, l'utilisateur accède aux voitures du réseau national : une flotte de 1.200 voitures présente dans 100 villes, dont 50 en gares SNCF.

Pour utiliser ce véhicule, retrouvez toutes les infos sur le site : www.citiz.coop

Transport en commun : la Sibra passe en billettique Oûra !

Le Grand Annecy et la Sibra déploient sur l'ensemble du réseau Sibra le système de billettique Oûra porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les tickets et abonnements "papier" sont remplacés par des cartes et billets "intelligents", sans contact et rechargeables.

Les cartes Oûra sont même utilisables dans les bus, cars et trains de la Région Auvergne-Rhône-Alpes !

Le nouveau système de billettique, déjà en place dans 50 réseaux de transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet donc de faciliter la mobilité à l'échelle de la région.

La carte Oûra ne peut être délivrée seule; elle doit être chargée lors de l'achat (voyages, pass et abonnements).

Tous les titres de transport Sibra (1 voyage, 10 voyages, pass et abonnements) peuvent être chargés sur une carte Oûra rechargeable.



Que vous souhaitiez créer votre carte ou la recharger, plus besoin de vous déplacer !

Avec la nouvelle carte Oûra, vous pouvez désormais effectuer toutes vos démarches à distance :

- Sur la boutique en ligne www.sibra.fr (bientôt disponible)
- Ou par courrier : **Espace Sibra, 21 Rue de la Gare 74000 ANNECY** et vos droits sont activés à distance !

Parking de la mairie : stop aux voitures ventouses

Le parking souterrain de la mairie est victime de son succès.

Créé pour permettre l'accès facile aux différents services publics et aux commerces du Chef-Lieu, il est important de préserver une certaine rotation des véhicules. Au fil du temps, des voitures ventouses se sont malheureusement installées. Le Maire a donc été contraint de prendre un arrêté pour limiter à 24 h l'utilisation du parking.

En cas de non-respect, les contrevenants pourront se voir dresser une contravention par la Police municipale.





Vitalmontagne

En cette période perturbée, le club fait preuve d'un dynamisme encourageant.

D'abord grâce à un groupe d'encadrants pleins d'idées de sorties. Ensuite parce que les adhérents sont plus que jamais avides d'effort, de montagne et de grand air. La discipline imposée par les règles sanitaires est acceptée et respectée par tous.

Le confinement de fin 2020 nous a obligés à annuler les journées de formation de recherche de victimes d'avalanche prévues pour les sports de neige. Mais la sécurité étant primordiale, chacun a dû réaliser des exercices pratiques lors des sorties.

La marche nordique attire de plus en plus. Les séances sont toujours plus nombreuses :

- Echauffements-marche-étirements. De nouvelles sessions d'initiation sont prévues en avril, avec comme d'habitude la possibilité de prêt de bâtons. Séances "découverte" pour les non-adhérents.
- Le ski de randonnée retrouve des couleurs. L'activité est bien répartie avec des skieuses et skieurs motivés.
- Des escapades de plusieurs jours et des sorties avec guide sont programmées en mars et avril, en ski de randonnée et en raquettes.

Le planning "Printemps-Eté" est en cours de préparation et sera visible à partir du 15 Avril.



Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter. En attendant le retour des permanences annulées suite aux mesures Covid, vous pouvez téléphoner au Tél. 06 05 11 49 31, le vendredi de 18h30 à 19h30 et au Tél. 06 87 01 42 25 (Présidente).

www.vitalmontagne.fr

Étincelles Les Etincelles

Aux amoureux du théâtre, et à ceux qui ne le sont pas encore, aux optimistes de la vie qui dansent de nouveau, et à ceux qui attendent de voir pour y croire, nous proposons :

• *Du rire*

Hansel et Gretel · Blanche-Neige et la Sorcière · Disparition sur Scène · La Princesse au Petit Quoi · Le Dindon · Hortense a dit « j'm'en fous »

• *De la poésie*

L'Ourse Blanche qui voulait devenir Verte · Le Roi Petit Pois · Boucle d'Or · Charlie et la Chocolaterie · Les Souliers Usés

• *De l'altruisme*

Ma Langue dans ta Poche · Moustique · Le Magicien d'Oz

• *De l'humanité*

Peter Pan · Les Couleurs de l'Eau · La Machine Infernale · La Guerre de Troie n'aura pas lieu

Dans un théâtre, on joue, on danse, on chante, on scande, on dérange. Voilà pour la forme.

Pour le fond, nous vous laisserons le soin de choisir tout ou partie de cette nouvelle programmation, faite d'Optimisme, d'Amour et de Culture !

Retrouvez très bientôt toutes nos dates et infos programmations et formations sur notre site.

www.lesetincellesballettheatre.com



L'APE de l'école de Brassilly

Malgré la crise sanitaire sans précédent que nous vivons tous, l'APE de l'école de Brassilly continue d'être active. L'organisation de ses opérations incontournables, comme les ventes de chocolats ou de sapsins a été maintenue...

En attendant de pouvoir organiser, de nouveau, ses événements festifs, l'APE réfléchit à d'autres projets : l'opération agrumes Bio ou la vente de préparations alimentaires qui voient le jour cette année, par exemple.

C'est grâce à la participation des familles et de leur entourage que la pérennité des actions peut être garantie. Un grand merci à tous les acteurs de cette année scolaire !



[APE-Ecole-de-Brassilly](https://www.facebook.com/APE-Ecole-de-Brassilly)



Connaitre et Protéger la Nature

Le club CPN de Poisy (Connaitre et protéger la nature) propose des activités de découverte de la nature dans le but de mieux la comprendre et la protéger. Cette année, pour faire face aux restrictions et conserver notre dynamique, les activités proposées vont être essentiellement extérieures. Au programme, découverte de sites remarquables, petites sorties montagne, marche, raquette, avec des thèmes autour de la géologie, la botanique, l'observation de la nature.

Ces activités sont des moments de plaisir à partager dans la bonne humeur et la convivialité. Mais elles ont avant tout pour objectif d'informer, de sensibiliser, d'aider à comprendre comment agir autrement pour mieux protéger la nature.

Agir pour la Nature, cela peut être agir individuellement ou collectivement. C'est par exemple, apprendre à gérer et réduire ses déchets, apprendre à aimer la nature ordinaire, celle à laquelle on ne prête pas forcément attention ou encore adopter les gestes simples qui protègent la faune et la flore.



Notre programme est établi collectivement sur des propositions faites par nos adhérents en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs désirs d'engagement. D'autres projets (conférences, visionnages de documentaires) sont en attente de moments plus favorables pour être réalisés.

04 50 46 16 23
jmmuller@laposte.net

Association Du Crêt de Charvanod

Nous remercions tous nos adhérents qui continuent toujours à nous soutenir. Nous organisons notre Crêt Propre du printemps, courant avril. Nous poserons des affiches afin de vous informer pour les démarches à suivre. Etant donné la conjoncture sanitaire, nous ne pourrons pas hélas nous retrouver pour un repas. Prenez soin de vous et à bientôt.

Tél. 0674089541
belyne@free.fr



Our Children's Primary School

Comme dans beaucoup de pays, le Covid a fermé les écoles du Pakistan et nos élèves n'ont plus assisté à leurs cours depuis mars 2020. C'est long ! Bien sûr, nous continuons à rémunérer les professeurs bien qu'ils n'aient pas la possibilité de transmettre leur savoir.

Nous ne pouvons plus, non plus, participer au vide-grenier deux fois par an sur Poisy, manifestation qui permettait de nous rencontrer et de nous faire quelque argent. Beaucoup achetait des livres pour nous soutenir et nous les en remercions. Nous espérons que la fête de l'automne permettra de nous revoir.

Tél. 06 05 29 06 73
mfza@orange.fr



L'école de musique de Poisy

L'école de musique de Poisy qui regroupe 170 musiciens et 16 professeurs et qui permet de découvrir et maîtriser différents instruments en cours individuels et collectifs (éveil musical, parcours découverte, orchestres et chorales) a eu à cœur cette année d'assurer une continuité pédagogique toujours dans la bonne humeur et au-delà de la crise sanitaire que nous traversons. Les beaux jours arrivant, nous travaillons pour trouver des solutions intelligentes, sous forme de vidéos notamment, permettant à tous nos artistes de pouvoir se produire afin de montrer leur progrès. Nous les félicitons d'ores et déjà et qui sait ce que nous pourrions réaliser en mai-juin !

www.edmpoisy.fr



CSA Poisy

La trêve fut courte pour certains de nos licenciés qui ont bravé le froid pour retrouver très vite les terrains. Les entraînements ont repris pour toutes les catégories de u7 à vétérans les mercredis, samedis et dimanches en respectant les gestes barrières bien sûr.

Sur cette seconde partie de saison nous travaillons toujours sur le nouveau logo du club, il a été choisi, cela n'a pas été facile, et sera retravaillé avant de vous dévoiler la version définitive.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de celui-ci.

Malgré ce contexte difficile, le Comité continue d'avancer sur les projets de la saison prochaine en étroite collaboration avec la Mairie de POISY, qui est toujours présente pour le club, et que nous remercions vivement.

A ce propos, nous vous informons que si votre enfant souhaite découvrir la pratique du foot, il est possible

d'ores et déjà de participer à un entraînement et pour ce faire, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : contact@csa-poisy.fr en indiquant l'année de naissance du joueur et vos coordonnées pour que l'on puisse vous rappeler.

Nous espérons que lors de cette deuxième partie de saison la compétition pourra bientôt reprendre !

De ce fait, nous prévoyons de maintenir nos tournois :

- Samedi 8 mai : U11-U13 tournoi SEVOZ COMTE
- Dimanche 9 mai : U9 tournoi CHALLENGE CUP

En attendant de pouvoir se retrouver très vite autour de notre buvette Prenez soin de vous et de vos proches !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur INSTAGRAM FACEBOOK ET FOOTEO

csa-poisy.footeo.com
contact@csa-poisy.fr



Repenser la végétalisation de la cour du collègue



Repenser la végétalisation de la cour du collège de Poisy est une nécessité pour les collégiens et une ambition soutenue et partagée par la municipalité.

Sur invitation des collégiens membres du groupe "environnement" et de l'équipe éducative, une rencontre a eu lieu le jeudi 18 mars 2021 en présence de Pierre Bruyère, Maire, Sophie Pinaton-Vittoz, Maire adjointe développement durable et proximité, Maréva Bertin, Conseillère municipale ainsi que David Andolfato, paysagiste. Des échanges constructifs lors desquels les collégiens ont expliqué l'origine de leur démarche et indiqué qu'ils participaient au prix de l'action éco-déléguée de l'année (concours national).

Un constat partagé par tous : les arbres plantés dans la cour et ses abords ne sont pas en bonne santé !

Leur souhait : repenser la végétalisation pour apporter de l'ombre dans un espace de jeux et de rencontres très minéral.

« Cette visite sur site aura permis de beaux échanges avec les collégiens et de constater la prise de conscience de l'importance des arbres dans la lutte contre le changement climatique » comme l'indique Sophie Pinaton-Vittoz.

Une belle sensibilisation à l'environnement et une action que la commune de Poisy a bien évidemment décidé de soutenir dans le cadre de ses compétences (abords de la cour).

AGENDA

Mardi 20 avril : à 19h Conseil Municipal

Samedi 08 mai : Commémoration au monument aux morts

Vendredi 28 mai : de 16h à 19h – Don du sang - FORUM

Dimanche 13 juin : de 8h00 à 18h00 Elections régionales et départementales (1^{er} tour) – GYMNASE

Dimanche 20 juin : de 8h00 à 18h00 Elections régionales et départementales (2^{ème} tour) - GYMNASE

**Annulation de la brocante/vide grenier
(initialement prévu début juin)**

Attention à la chenille processionnaire du pin



La chenille processionnaire du pin est notoirement connue pour les risques sanitaires qu'elle cause tant aux humains qu'aux animaux domestiques. Elle parasite les conifères comme le pin, le cèdre ou le douglas, en les défoliant de façon très prononcée.

Les adultes sont des papillons de nuit qui émergent de terre en été. Ils ne vivent que le temps de la reproduction. Dès leur éclosion, les chenilles commencent à dévorer les aiguilles de l'arbre méthodiquement, leur consommation entraînant des défoliations importantes.

Tout au long de leur vie, les chenilles processionnaires restent groupées pour survivre. Aux premiers froids, le nid d'hiver qui est comparable à une bourse de soie épaisse va servir de véritable radiateur solaire. Il est alors visible et devient le signe distinctif de leur présence...

Un nuisible urticant

La chenille processionnaire est considérée comme un nuisible redoutable car elle possède un mode de défense particulièrement efficace : pendant une phase de danger ou de stress, la chenille libère des milliers de poils urticants. Ces poils en suspension dans l'air ou portés par le vent n'ont aucun mal à atteindre les parties non couvertes des hommes et des animaux. Elles peuvent concerner la peau (urticaire avec possibilité de palpitations et de choc anaphylactique), le système respiratoire (asthme), les yeux (conjonctivite, kératite, cécité) ou le système digestif en cas d'ingestion. Dans tous les cas, lors de réactions violentes, une consultation médicale s'impose. Les atteintes sur les animaux domestiques sont à prendre au sérieux et constituent souvent une urgence vétérinaire.

Il existe diverses procédés pour lutter contre ce nuisible : Pulvérisations par atomiseur du Bacillus Thuringiensis, échenillage mécanique, collier Ecopiège®, Piège à phéromones ou confusion sexuelle, pose de nichoirs à mésange et chauve souris... l'idéale étant de contacter une entreprise spécialisée.